

faire que la donatrice mit fin à toutes ces discussions en donnant des instructions formelles à celui à qui elle a confié son argent et, dans ce cas, nous assisterions certainement à un spectacle très réjouissant. Il y aurait des pleurs et des grincements de dents, chez ceux dont le plan n'aurait pas été adopté, et l'on n'y manquerait pas, sans doute, de traiter la bonne dame de bourgeoise et de jésuite.

" Cette excellente vieille dame, dit encore M. Leroy-Beaulieu, qui a remis à M. Rochefort 100,000 fr. pour les verriers de Carmaux, n'aurait été qu'une bourgeoise madrée, voulant fournir, sous la forme d'une leçon de choses, la démonstration d'une vérité économique élémentaire, qu'elle n'aurait pu mieux s'y prendre. De fait, nous sommes déjà étonné que certains des radicaux socialistes, étant données leurs habitudes soupçonneuses, n'accusent pas cette respectable donatrice d'être de la police, d'avoir voulu les éprouver et discréditer la classe ouvrière."

## LA PHOTOGRAPHIE DES COULEURS

### UN NOUVEAU PROCÉDÉ

La photographie est, comme chacun le sait, une science essentiellement française, son invention est due aux Français Niepce de Saint-Victor et Daguerre; tous les perfectionnements qui y ont apportés depuis son origine jusqu'à ce jour sont dus à des Français. Il appartenait donc à un Français de compléter l'œuvre de ses devanciers en adjoignant la couleur à la ligne que les procédés actuels permettaient d'obtenir seulement.

M. A. Ladureau, chimiste, décrit dans la *Nature*, un procédé imaginé par un savant, modeste, s'il en fut, puisqu'il ne permet pas de faire connaître son nom.

Ayant observé que toutes les couleurs de la nature sont composées de trois couleurs principales dont toutes les autres dérivent par leur mélange entre elles (ces couleurs sont le rouge, le jaune et le bleu), en prenant comme base cette théorie, l'inventeur a cherché à faire des plaques photographiques qui ne fussent sensibles qu'à l'une des trois couleurs types, et à la suite de recherches qui ont duré dix années, il est arrivé au résultat demandé. Il a donc trois plaques ou clichés préparés de manière à ne laisser passer la première, que les rayons

rouges et la troisième que les rayons bleus. C'est dans la composition des émulsions de ces trois plaques que réside surtout le secret de son invention.

Il fait trois photographies du tableau à reproduire ou de la personne à portraiturer, développe ses trois négatifs et les imprime au moyen de la lumière naturelle du jour sur trois papiers préparés spécialement. Sur le premier, il a la reproduction de toutes les couleurs jaunes ou mêlées de jaune du modèle, sur le deuxième, il a celle des couleurs rouges, et le troisième des couleurs bleues. Il fixe ces trois positifs à peu près comme on fixe une photographie ordinaire et on obtient trois épreuves, dont il sépare le papier en les plongeant dans l'eau par un procédé analogue à celui de la décalcomanie. Il a ainsi les trois pellicules de couleur différente, il les applique avec soin l'une sur l'autre, en repérant aussi exactement que possible, et par leur superposition, il obtient la reproduction exacte de l'objet avec ses couleurs propres. En quelques minutes, il a photographié un tableau et en quelques secondes (10 à 12), il a pris le paysage ou le portrait d'une personne avec toutes les couleurs qui se sont trouvées devant son objectif, et de plus absolument inaltérables.

On voit combien ce problème était ardu et combien difficile sa solution. C'est cependant ce qu'a obtenu l'inventeur du procédé en question.

Tout le secret de ce procédé réside dans la préparation chimique des plaques et des papiers employés, et on ne s'étonne pas, quand on voit la beauté des épreuves obtenues, qu'il lui ait fallu dix ans de travaux ininterrompus pour obtenir de pareils résultats.

Ceux que cette découverte intéresse peuvent se procurer des renseignements plus complets et voir les premières épreuves des photographies en couleur chez MM. Borda 346, rue Saint-Honoré.

### LES FAILLITES DE 1895

Les faillites dans le Dominion canadien, d'après l'agence R. G. Dun & Co, ont été un peu plus nombreuses qu'en 1894; le nombre en 1895 étant de 1,891, contre 1,856 en 1894; mais la somme totale du passif a été moindre. Ce fait est d'autant plus remarquable que, à une certaine période, la suspension d'une banque menaçait de causer des troubles sérieux dans le monde

des affaires. En 1895, le montant total du passif a été de \$15,802,980, contre \$17,616,215, en 1894, diminution \$1,647,826, ou 14.4 p. c. Le passif des faillites industrielles est à peu près égal à celui de 1894, tandis que, aux Etats-Unis, les faillites industrielles ont considérablement augmenté.

R. G. Dun & Co donnent les totaux suivants par province :

	Nombre	Actif	Passif
Ontario.....	907	\$4,362,208	\$5,967,161
Québec.....	678	5,388,714	7,530,706
Colombie A....	66	701,373	708,148
Nouv.-Ecosse	108	334,942	690,138
Manitoba.....	53	473,350	505,139
Nouv.-Brun.	70	201,153	325,697
Ile du P.-E....	9	46,500	75,700
<b>Totaux.....</b>	<b>1891</b>	<b>\$11,500,242</b>	<b>\$15,802,989</b>
En 1894..	1856	13,510,056	17,616,215

Le rapport de l'agence précitée décompose comme suit les faillites de 1895, suivant les différents genres d'affaires des faillis. Les faillites de banques, qui y sont ajoutées ne figurent pas aux totaux précédents, lesquels ne comprennent que les faillites commerciales.

	Nombre	Actif	Passif
Manufacture..	441	\$4,259,943	\$5,872,502
Commerce.....	1439	7,165,449	9,788,932
Autres.....	11	74,850	141,555
Banque.....	7	483,661	613,000
<b>Totaux.....</b>	<b>1898</b>	<b>\$11,983,903</b>	<b>\$16,415,989</b>

Les banquiers faillis appartiennent : 5 à la province d'Ontario et 2 à la Nouvelle-Ecosse.

Terreneuve a eu, en 1895, 49 faillites avec un actif de \$789,463 et un passif de \$1,317,130.

On remarquera que le déficit de l'actif en regard du passif excède un peu en 1895 celui de 1894; il a été, l'année dernière, de \$4,302,747 et en 1894, de \$4,106,159; ce qui veut dire que, abstraction faite des frais de liquidation qui ont pu varier, les créanciers ont perdu en 1895 près de \$200,000 de plus qu'en 1894.

### LES BONS CHEMINS DE LA CAMPAGNE

En même temps que nous écrivions notre article, il y a quelques semaines, sur l'avantage d'avoir de bons chemins à la campagne, la Société d'Industrie Laitière s'occupait aussi de la question à sa réunion annuelle, à Waterloo; et elle organisait séance tenante une Association des Bons Chemins.

Sous cette double impulsion, la question des bons chemins a fait des progrès rapides; une loi a été adoptée à la dernière session provinciale; nous en donnerons le texte dès qu'il sera publié à la *Gazette*